

sommaire

hommage

La disparition de
Claude Lévi-Strauss

brève

Le Sénat à l'entrée des villes

actualités

- L'accord Google/BNF
. Le débat au Sénat du 21 octobre
. Le point de vue de
Dominique Lahary, de l'IABD
- Grenelle 2 et les ABF :
. Dossier d'entretiens
. Communiqué de la FNCC
- Notes de lecture : la culture naît de
l'insociable sociabilité des hommes,
commentaire d'un texte de Kant

centre de formation

vie de la FNCC

Hadopi, fin

22 octobre. Saisi par soixante députés, le Conseil constitutionnel a déclaré la loi relative à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur Internet conforme à la Constitution, excepté sur un point. Dans l'article 6, il est bien stipulé que la "victime", la personne dont les droits auront été lésés, pourra formuler une demande de dommages et intérêts. Mais c'est au juge de fixer les règles applicables ici, ce qui n'est pas le cas. « Le législateur a méconnu l'étendue de sa compétence ». Cela étant, cet avis du Conseil constitutionnel constitue une victoire pour les promoteurs de la loi. Les membres de la Haute Autorité seront nommés en novembre et les premiers messages d'avertissement aux "pirates" début 2010.

Décision du Conseil
constitutionnel

La certitude de Claude Lévi-Strauss selon laquelle la diversité ne s'oppose pas à l'entreprise commune, que le dialogue des singuliers construit la forme vraie de son destin commun est un guide pour la Fédération. Elle donne tout son sens à l'exercice pluriel de sa réflexion et à son action en faveur de la diversité des expressions esthétiques. Hommage.

brèves

26 octobre : le Sénat à l'entrée des villes. Les membres du groupe socialiste, apparentés et "rattachés" – soit plus d'une centaine de sénateurs – ont présenté une proposition de loi "relative à l'amélioration des qualités urbaines, architecturales et paysagères des entrées de villes".

« Les "entrées de villes" constituent depuis cinquante ans un véritable sinistre urbanistique », souligne l'exposé des motifs. Or, « on ne voit pas pourquoi la beauté, la convivialité et l'urbanité ne seraient réservées qu'à certains espaces urbains cependant que d'autres seraient voués à la médiocre accumulation d'objets disparates. » C'est à l'occasion du vote prochain de la loi Grenelle 2 (qui prévoit une refonte globale du régime de la publicité extérieure) qu'est présentée cette proposition de loi. Elle contient trois articles dont l'esprit général est d'inclure la préoccupation de la qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de villes dans les documents d'urbanisme prévus par le code de l'urbanisme. Car « la ville est un tout ». Il est vrai que le débordement de laideur semble être devenu la signature générale des abords des villes. Mais n'est-il pas déjà trop tard ? Texte de la proposition de loi.

hommage

La disparition de Claude Lévi-Strauss. La FNCC rend hommage à cet incroyable connaisseur de l'homme pour qui le respect de l'autre aura été la matière même de son travail tendre et savant.

« Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie », écrivait Claude Lévi-Strauss dans *Race et histoire*. Ailleurs, analysant la structure de la pensée mythique, l'anthropologue notait qu'« aucun facteur de diversité ne saurait être admis à travailler pour son compte dans l'entreprise collective de signification » (*Le Cru et le Cuit*). Le croisement de ces pensées fait surgir l'enseignement majeur de l'anthropologue : le barbare, c'est l'homme qui travaille pour son propre compte, qui s'approprie de manière égoïste « l'entreprise collective de signification ». Le barbare croit en lui, ne croit qu'en lui. A l'inverse, l'homme humain écoute l'autre, croise ses chants avec les siens

actualités

L'accord Google/BNF. La perspective de confier la numérisation des fonds de la Bibliothèque nationale de France continue de susciter de très nombreuses prises de position. De plus en plus, l'avantage matériel et financier que présente un contrat de ce type apparaît bien faible au regard de la perte du contrôle national d'une part essentielle de notre patrimoine. Le Sénat s'est saisi de cette question. Les professionnels aussi : en lien, le point de vue de Dominique Lahary, de l'IABD.

Grenelle 2 et les architectes des Bâtiments de France. L'Assemblée nationale doit voter, en urgence, ce texte de loi qui doit trancher sur le modalités de recours contre un avis de non conformité des ABF pour des travaux en ZPPAUP. Le ministère de la Culture a institué une mission pour éclairer les députés. De son côté, la FNCC a souhaité contribuer à un débat essentiel pour l'avenir du patrimoine national. Entretiens avec les sénateurs Pierre Jarlier et Serge Lagache, les ABF Sibylle Madelain-Beau, Pierre Alexandre, Raphaël Gastebois et Frédéric Auclair (AN-ABF). Dossier. Communiqué de la FNCC.

notes de lecture

La culture naît de l'insociable sociabilité des hommes, explique Kant dans *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, c'est-à-dire de « leur inclination à entrer en société, inclination qui est cependant doublée d'une répulsion générale à le faire, menaçant constamment de désagréger cette société ». De ce conflit naît la culture qui apparaît dès lors comme le moyen de déployer socialement une pulsion anti-sociale. Commentaire libre.

centre de formation

Paris, mercredi 2 décembre : "L'élu(e) à la culture et les musiques actuelles"

En région : "Organisation et vie culturelles des communes. Le rôle et les missions de l'élu(e) à la culture"

mercredi 25 novembre : en Bretagne à Brest (Finistère) - mercredi 2 décembre en Poitou-Charentes à Niort (Deux-Sèvres) - mercredi 9 décembre en Haute Normandie à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) - mercredi 9 décembre en Alsace à Colmar (Haut-Rhin)

vie de la FNCC

vendredi 23 novembre à Paris : réunion du groupe de travail de la FNCC "Enseignements artistiques"

jeudi 10 décembre à Paris : Réunion du Bureau avec accueil des Délégués régionaux de la FNCC

mercredi 16 décembre à Paris : séminaire de la FNCC avec les Associations de DAC